



Munich Personal RePEc Archive

Food Aid for the Poor or Social Support? Case Study on a Belgian Social Restaurant

Mulquin, Marie-Eve and Siaens, Corinne and Wodon,
Quentin

University of Namur

July 1998

Online at <https://mpra.ub.uni-muenchen.de/10504/>

MPRA Paper No. 10504, posted 28 Sep 2008 13:47 UTC

Les restaurants du cœur : pour qui et pourquoi ?¹

Marie-Eve Mulquin, Corinne Siaens, et Quentin T. Wodon

Université de Namur (FUNDP, Belgique)

1998

Résumé

De nombreuses organisations non-marchandes sont actives dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Ces organisations bénéficient souvent de subsides de l'Etat, que ceux-ci soient directs ou qu'ils prennent la forme d'aides à l'embauche. Ces subsides sont-ils justifiés ? Cette contribution aborde la question de l'évaluation des organisations caritatives de lutte contre la pauvreté à partir d'une étude de cas sur le restaurant du cœur de Namur en Belgique. On montre que si le restaurant du cœur atteint effectivement les pauvres, certains viennent néanmoins moins au restaurant pour satisfaire leurs besoins alimentaires que pour répondre à d'autres besoins, dont celui de socialisation. L'action associative privée du restaurant du cœur apparaît ainsi complémentaire à celle d'organisations publiques telles que les Centres Publics d'Aide Sociale.

¹ Cet article a été préparé pour le 13^{ème} Congrès des Economistes Belges de Langue Française et publié comme suit : Mulquin M. E., C. Siaens, and Q. Wodon, 1998, Les restaurants du coeur: pour qui et pourquoi?, in B. Lypsic and P. Pestieau, editors, *Portrait socio-économique de la Belgique*, CIFOP, Charleroi, 265-278.

I. Introduction

De nombreuses organisations non-marchandes sont actives dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Ces organisations bénéficient souvent de subsides de l'Etat, que ceux-ci soient directs ou qu'ils prennent la forme d'aides à l'embauche. Ces subsides sont-ils justifiés ? Dans un contexte d'austérité budgétaire où les dépenses de l'Etat se doivent d'être efficaces, le soutien aux associations caritatives est-il la façon la plus performante et la moins coûteuse de lutter contre la pauvreté ? Contrairement au secteur marchand où le marché sanctionne les firmes qui ne seraient pas efficaces ou dont l'offre ne rencontrerait pas une demande de biens et services de la part de clients qui ont la possibilité de choisir des produits concurrents, dans le secteur non-marchand il n'existe pas toujours de tels mécanismes régulateurs. L'évaluation des organisations non-marchandes est rendue d'autant plus difficile que ces organisations manquent souvent de données chiffrées sur l'impact de leur action.

Cet article aborde la question de l'évaluation des organisations caritatives de lutte contre la pauvreté à partir d'une étude de cas portant sur le restaurant du cœur de Namur en Belgique, officiellement dénommé la « Maison de la solidarité ». L'activité principale de l'association consiste en l'offre d'une soixantaine de repas par jour à midi, du lundi au vendredi, avec une participation de 60 FB par repas demandée aux bénéficiaires. Autour de cette activité se sont greffés d'autres services, dont une aide administrative et juridique, une bibliothèque, une école des devoirs pour les enfants, une permanence d'assistance sociale, et l'offre de studios pour des étudiants en rupture familiale. Nous nous concentrons dans cet article sur l'activité du restaurant proprement dit.

L'article fait usage de données récoltées en avril 1997 auprès de 31 clients du restaurant du cœur et compare ces données à celles de deux autres bases de données, la première représentative des ménages pauvres wallons (enquêtes Conditions de Vie et Sécurité d'Existence), et la seconde représentative de la population belge dans son ensemble (Panel Study on Belgian Households). Deux questions sont posées. D'une part, le restaurant du cœur atteint-il les populations pauvres qui ont des difficultés pour payer leur alimentation ? D'autre part, que recherchent les bénéficiaires en venant y prendre des repas ? On montre que le restaurant du cœur de Namur atteint effectivement les pauvres, mais que certains viennent moins pour satisfaire leurs besoins alimentaires que pour répondre à d'autres besoins, dont celui de socialisation.

Le plan de l'article est le suivant. Dans la première section, on identifie au moyen d'une analyse probit les déterminants des difficultés de paiement pour l'alimentation au sein des ménages pauvres wallons. On y remarque entre autres que plus les ressources du ménage sont faibles, plus il a une probabilité élevée d'avoir des difficultés à payer son alimentation. La deuxième section examine si le restaurant du cœur de Namur atteint des personnes pauvres. Pour ce faire, on compare d'abord les caractéristiques socio-économiques des bénéficiaires du restaurant du cœur avec celles de trois types de ménages: les pauvres wallons, parmi ceux-ci le sous-groupe en difficulté pour couvrir ses besoins alimentaires, et l'ensemble des ménages wallons. Ensuite, on montre que les revenus estimés par régression des bénéficiaires du restaurant du cœur sont bien similaires à ceux des ménages pauvres wallons. Dans la troisième section, on essaye de comprendre ce qui pousse les bénéficiaires du restaurant du cœur à s'adresser à cette organisation. On montre à l'aide d'une analyse d'homogénéité l'existence de divers segments de clientèle aux besoins différenciés. En conclusion, on s'interroge sur l'intérêt des aides en nature dispensées par les associations caritatives privées sans condition formelle d'appartenance à une

catégorie sociale particulière, par rapport aux aides essentiellement en espèces dispensées sous condition de revenus par les Centres Publics d'Aide Sociale communaux.

II. Qui a des difficultés de paiement pour l'alimentation en Wallonie ?

Les enquêtes Conditions de Vie et Sécurité d'Existence (CVSE) menées auprès d'un échantillon représentatif des ménages pauvres wallons à l'initiative de l'Université de Namur² permettent d'évaluer par extrapolation qu'au moins³ 3.45 pourcent des ménages wallons, soit près de cent mille personnes, étaient en difficulté pour faire face à leurs dépenses alimentaires.

Parmi les pauvres wallons, quelles sont les caractéristiques de ceux qui ont des difficultés pour payer leur alimentation ? On peut mettre en évidence les déterminants des difficultés de paiement par une analyse probit. Bien qu'on ne mesure pas le degré de difficulté des ménages, dénoté par la variable latente y^*_i , on sait s'ils ont des difficultés ou non, ce que l'on dénote par la variable observée y_i qui prend les valeurs 1 (difficultés) ou 0 (pas de difficultés). Si l'on dénote le vecteur de variables explicatives (dont une constante) par X_i , on peut écrire:

$$y^*_i = \beta'X_i + \varepsilon_i \text{ avec } y_i = 1 \text{ si } y^*_i > 0 \text{ et } y_i = 0 \text{ si } y^*_i \leq 0 \quad (1)$$

Si l'hypothèse est faite d'une distribution standard normale pour le terme d'erreur ε_i , ce modèle peut être estimé au moyen d'une régression probit. Un coefficient β_A positif (négatif) implique un effet positif (négatif) d'une augmentation de la variable X_{Ai} correspondante sur la probabilité d'avoir des difficultés de paiement. Les variables explicatives retenues pour l'analyse sont décrites sous le tableau 1 qui présente les résultats de la régression.

On peut faire les commentaires suivants :

- Les ménages dont le revenu est plus bas ont une probabilité significativement plus grande d'avoir des difficultés de paiement. Ceci dit, une augmentation de 1000 FB du revenu du ménage n'entraîne une diminution de la probabilité d'être en difficulté que de 0.6 pourcent.
- Plus la famille s'agrandit, plus la probabilité d'avoir des difficultés de paiement augmente.
- Les ménages plus jeunes ont plus de difficultés que les ménages plus âgés.
- Les ménages dont les revenus sont plus instables semblent avoir plus de difficultés, mais le coefficient n'est pas significativement différent de zéro (au seuil des 10 pourcent).
- Le fait d'être propriétaire est lié à une probabilité moindre d'avoir des difficultés vraisemblablement parce qu'il s'agit là d'un indicateur de richesse.
- Il est difficile de tirer des conclusions quant à l'impact du niveau de scolarisation car deux coefficients sur trois sont non significatifs. Cependant un niveau d'éducation plus élevé semble lié à un plus grand niveau de difficulté. Ce résultat est peut-être dû au fait qu'un niveau d'éducation un peu supérieur induit des habitudes de vie plus onéreuses.
- Le fait que le ménage puisse compter sur un aide financière dans son entourage diminue sa probabilité d'avoir des difficultés de paiement pour l'alimentation.

² Ces enquêtes furent menées dans le cadre d'un projet financé par les Services Fédéraux des Affaires Scientifiques, Techniques et Culturelles.

³ Il est possible en effet que certains ménages non pauvres aient aussi des difficultés de paiement tout en n'étant pas représentés dans l'enquête CSVE.

- Enfin, les ménages avec au moins un adulte prenant des médicaments ont une probabilité plus grande d'avoir des difficultés au niveau de l'alimentation. Ceci n'est pas étonnant, ne fût-ce que parce que les médicaments peuvent constituer un budget important.

III. Qui va au restaurant du cœur ?

Dans la section précédente, il a été établi que plus un ménage est pauvre, plus il est probable qu'il ait des difficultés pour payer son alimentation. Le restaurant du cœur de Namur atteint-il les plus démunis ? Pour procéder à l'analyse des caractéristiques des clients restaurant, on peut comparer ces individus (31 personnes interrogées sur site en avril 1997) [Août, Maréchal, Wigny, 1997] aux individus adultes de trois autres échantillons. Le premier échantillon est celui de l'enquête CVSE 1992. Le second échantillon est le sous-groupe de ces ménages ayant déclaré éprouver des difficultés pour payer leur alimentation cette année là. Le troisième échantillon est le sous-ensemble wallon du Panel Study on Belgian Households pour 1994 représentatif de la population wallonne dans son ensemble.

Les caractéristiques des bénéficiaires du restaurant du cœur diffèrent fortement de celles des adultes des autres échantillons⁴. Au sein de la clientèle du restaurant, la solitude règne : sept clients sur dix vivent seuls, contre un ou deux individus sur dix pour les autres échantillons. Une grande majorité des bénéficiaires du restaurant sont des hommes (71 pourcent), alors que la répartition par sexe est beaucoup mieux équilibrée dans les autres échantillons. Les clients du restaurant sont moins souvent propriétaires, ne disposent que rarement d'une voiture, d'un garage, du téléphone ou encore d'un magnétoscope. Ils vivent une plus grande instabilité quant à leur lieu de résidence et ont un niveau de scolarisation moindre. Ils disposent moins souvent de revenus du travail.

Nous ignorons le niveau des revenus des clients du restaurant, mais il peut être estimé grâce aux autres informations disponibles sur leurs conditions de vie. L'idée est de calibrer un modèle de prédiction des revenus sur base des données du PSBH pour ensuite l'appliquer aux individus des différents échantillons. Le Tableau 2 donne les résultats de l'estimation du modèle, la variable dépendante étant le logarithme du revenu du ménage auquel appartient chaque individu. Tous les coefficients sont significatifs au seuil des 5 pourcent sauf celui de la tranche scolaire de 14 à 17 ans. La possession d'une voiture, de son logement, d'un garage, d'un chauffage central, d'un téléphone, d'un magnétoscope et d'une maison spacieuse sont autant de signes de richesse qui sont positivement corrélées avec le niveau de revenu. Le travail et une scolarité plus avancée se traduisent en un revenu plus élevé. Le revenu augmente avec l'âge et diminue pour les femmes avec le fait de ne pas avoir de conjoint. Une fois le modèle ajusté, il suffit de l'appliquer aux différents échantillons pour estimer le niveau de revenu de chaque individu.

La Figure 1 donne la distribution des revenus pour les quatre échantillons limités à la tranche d'âge des clients du restaurant, soit 23-74 ans. Ces revenus ont été standardisés de façon à prendre en compte les différences dans la taille des ménages⁵. Cette opération s'impose d'autant plus que la population des clients du restaurant compte une proportion inhabituelle de personnes

⁴ Les résultats détaillés de la comparaison statistique des quatre échantillons sont disponibles sur demande.

⁵ La standardisation adoptée correspond à l'échelle OCDE révisée, laquelle fait l'hypothèse que le deuxième adulte a besoin de 50 pourcent des ressources nécessaires au premier adulte, et qu'un enfant a besoin de 30 pourcent des ressources du premier adulte pour atteindre le même niveau de bien être.

isolées. La distribution des revenus estimés des clients du restaurant après standardisation est similaire à celle des personnes du CVSE estimant avoir des difficultés pour l'alimentation, et est moins favorable que celle des deux autres échantillons. Sans conteste, le restaurant attire des personnes pauvres.

Ce résultat diffère de celui obtenu par Mulquin et Wodon (1998) qui montrent que les très pauvres demeurent plutôt exclus des aides au paiement des factures de gaz et d'électricité dispensées au travers des Centres Publics d'Aide Sociale dans la mesure où ils n'y font pas appel. Le restaurant du cœur semble éviter les effets dissuasifs que peuvent avoir les méthodes de travail et le pouvoir des CPAS sur les demandes d'aide des plus démunis. La structure souple et amicale du restaurant contraste avec la rigidité des CPAS. Les démunis savent qu'ils ne craignent rien en allant au restaurant. Ils ne doivent pas s'inscrire et n'ont d'autre obligation que celle de payer une petite participation aux frais, ce qui leur permet de préserver leur dignité et évite de créer une ambiance d'assistance [Siaens, Wodon, 1998] [Fédération belge des banques alimentaires, 1996].

IV. Pourquoi aller au restaurant du cœur ?

IV.1. Principe de l'analyse d'homogénéité

Toutes les personnes interrogées (sauf une) se disent satisfaites du service reçu au restaurant du cœur. Mais quels sont les motifs qui poussent les clients à s'y rendre ? L'enquête révèle que les clients viennent depuis longtemps au restaurant (en moyenne depuis deux ans), ce qui contraste avec l'instabilité qui les caractérise et dont témoigne la fréquence élevée de leurs déménagements : la moitié seulement des clients vit au même endroit depuis plus d'un an. On est aussi frappé de la régularité avec laquelle les clients viennent au restaurant puisque 58 % y viennent tous les jours et 40% deux à trois fois par semaine.

La clientèle du restaurant du cœur est toutefois loin d'être uniforme. Une analyse d'homogénéité permet de mettre clairement en évidence une certaine typologie des individus sur base de diverses caractéristiques catégorielles observées⁶

Pour simplifier l'analyse, on ne retiendra que 11 variables à priori révélatrices des motivations des clients et de l'importance pour eux du restaurant. Ces variables sont : le fait que la fermeture éventuelle du restaurant pose un problème pour la personne interrogée ; le fait que la personne serait prête à suivre le restaurant s'il déménageait ; le fait de recevoir de l'aide financière ou administrative au restaurant en cas de problèmes ; le fait de recevoir de l'aide du CPAS ; le fait de recevoir de l'aide ailleurs qu'au restaurant et qu'au CPAS ; le fait d'avoir des amis au restaurant ; le fait d'avoir des amis ailleurs ; le degré de scolarisation ; l'âge ; le fait d'être actif, c'est à dire de travailler ou de chercher du travail ; et le nombre de mois depuis lequel la personne vient au restaurant.

L'analyse d'homogénéité recherche de nouvelles échelles de codification pour chaque variable⁷ de façon à obtenir pour chaque individu un ou plusieurs scores qui résument au mieux

⁶ Cette analyse a pu être réalisée grâce à un programme élaboré aux FUNDP par Ph. Van Kerm que nous tenons à remercier [Van Kerm, 1998].

⁷ Ce type d'analyse ne s'applique donc qu'à des variables catégorielles.

l'ensemble des catégories qui lui correspondent⁸. Lorsque plusieurs jeux de scores sont recherchés chacun sera déterminé de façon à ne pas être corrélé aux précédents. Si l'on s'en tient à deux scores, chaque individu peut ainsi être positionné dans un espace à deux dimensions et sa position résume son appartenance catégorielle. Sur base des positions individuelles, il est alors possible de recalculer la position moyenne de chaque catégorie en se basant sur les individus qui lui appartiennent [Greenacre 1991, 1993].

IV.2. Résultats de l'analyse d'homogénéité

La Figure 2 donne les résultats de l'analyse d'homogénéité. Chaque catégorie se retrouve au centre des individus qui lui appartiennent. Une double typologie s'en dégage.

La première (axe horizontal) est liée au besoin de socialisation des individus. A gauche se regroupent les individus d'un certain âge qui fréquentent le restaurant depuis plus d'un an, y retrouvent des amis et déclarent ne pas avoir d'amis en dehors du restaurant. Il semble par ailleurs qu'il s'agit des clients les plus attachés au restaurant dans la mesure où ils expriment que sa fermeture leur poserait problème et qu'en cas de changement de local ils s'arrangeraient pour continuer à fréquenter le restaurant. A droite se concentrent plutôt les clients pour qui le restaurant semble avoir moins d'importance et dont les besoins en terme de socialisation semblent plutôt couverts par des amitiés extérieures au restaurant.

Il ne faut pas comprendre cette typologie comme une dichotomie. Les individus appartiennent plus ou moins à un groupe ou à l'autre. En fait un seul individu atteint le score minimal et un autre le score maximal. Le premier est un homme seul de 50 ans qui fréquente le restaurant depuis plus d'un an, qui suivrait le restaurant s'il venait à déménager. Il se prétend sans amis si ce n'est au restaurant et déclare venir au restaurant « pour voir du monde ». Le score maximal est obtenu par une personne de 25 ans vivant en couple et dont les caractéristiques sont tout à fait opposées. Elle déclare aller au restaurant « juste pour manger » dans la mesure où elle ne dispose pas de l'équipement pour cuisiner chez elle.

Une deuxième typologie ressort de l'analyse lorsque l'on examine le graphe selon l'axe vertical. Elle correspond au recours plus ou moins intensif à l'aide matérielle en général. Dans le haut du graphe se regroupent les individus qui recourent à diverses formes d'aide sociale: celle du CPAS, du restaurant et autre. On remarquera qu'il s'agit d'individus jeunes, actifs et plus scolarisés. A l'opposé, dans le bas, se regroupent les individus âgés d'environ quarante ans et moins scolarisés qui tout en n'ayant pas de travail n'ont pas recours à l'aide sociale en général. A nouveau les scores extrêmes ne correspondent chaque fois qu'à un seul individu. Les individus appartiennent donc plus ou moins à une catégorie ou à l'autre.

Certains des commentaires des clients se rejoignent. Tous insistent sur la gentillesse du personnel et la qualité de l'accueil. Il semble toutefois que la clientèle du restaurant du cœur n'est pas homogène au moins sur deux points à savoir la recherche d'amitié, de compagnie versus la satisfaction de besoins alimentaires et le recours plus ou moins intensif à l'aide sociale. A l'évidence, tous ne vont pas au restaurant du cœur uniquement pour le repas qui y est servi et les

⁸ Techniquement, ces codifications sont sélectionnées de façon à maximiser la corrélation entre les scores individuels et les valeurs des catégories qui les composent.

économies ainsi réalisées⁹ (la participation aux frais de 60 francs étant inférieure au prix du marché qui avoisinerait plutôt 180 francs). L'analyse révèle que les personnes les plus attachées au restaurant, celles pour qui la fermeture ou le déménagement poserait le plus de problèmes, sont aussi celles pour qui le restaurant est un lieu de socialisation.

IV. Conclusion et discussion

Alors que les pouvoirs publics mènent directement une action sociale via des organismes publics ou semi-publics dans de nombreux secteurs tels que l'emploi, le logement ou les soins de santé [Rapport général sur la pauvreté, 1994], l'aide alimentaire est laissée aux mains d'associations caritatives privées. Bien qu'elles reçoivent souvent des subsides, ces associations disposent d'une large autonomie de gestion, ce qui n'est pas le cas des Centres Publics d'Aide Sociale (peu actifs dans le domaine de l'aide alimentaire même si en théorie ils peuvent offrir ces aides). Le choix de financer au moins partiellement les aides alimentaires du secteur privé à but non lucratif est-il adéquat ? Il peut l'être à condition qu'un minimum de contrôle des associations caritatives disposant de fonds publics soit mis en œuvre. Ce contrôle est souvent rendu difficile par le manque de données quantitatives sur les publics atteints. Dans cet article, on a utilisé une enquête réalisée auprès des clients du restaurant du cœur de Namur pour évaluer l'action de cette organisation selon deux critères : qui atteint-elle, et pourquoi les clients viennent-ils ?

Pour répondre à la première question, on a comparé le profil des clients du restaurant du cœur de Namur au profil d'un échantillon représentatif des ménages pauvres wallons, à celui des pauvres wallons en difficulté pour le paiement de leur alimentation, et enfin aux caractéristiques des ménages belges dans leur ensemble. Le restaurant attire une clientèle très particulière : des personnes non seulement fort démunies, mais aussi fort isolées.

Pour répondre à la deuxième question, on a fait appel à une analyse d'homogénéité qui suggère l'existence de plusieurs besoins parmi les clients du restaurant. Au-delà de l'aide sociale ou du coup de pouce que peut représenter un repas à bon marché, bon nombre de clients recherchent de la compagnie, de l'amitié et une ambiance chaleureuse. Le restaurant est un outil de lutte non seulement contre la pauvreté, mais aussi contre l'exclusion sociale.

D'autres actions ne seraient-elles pas toutefois plus appropriées ? Plusieurs arguments ont été avancés dans la littérature pour justifier le maintien des aides en nature et nous semblent d'application dans le cas des restaurants du cœur¹⁰ : L'argument de la souveraineté limitée repose sur la présomption que le bénéficiaire d'une aide en espèces n'est pas dans une situation qui lui permet de juger correctement de ce qui est bon pour lui et d'apprécier les retombées de ses propres décisions de consommation¹¹. Dans ce cas, il vaut mieux décider pour lui sa consommation et offrir une aide en nature déterminée [Thurow, 1974]. Dans un même ordre d'idées, l'argument du paternalisme reconnaît le fait que les donateurs ont des préférences quant aux choix de consommation des démunis (la caricature pourrait opposer des repas équilibrés

⁹ En fait seulement 5 clients sur 31 déclarent explicitement venir au restaurant uniquement pour les repas.

¹⁰ L'argument de la redistribution au sein des ménages aidés qui tient en la volonté de s'assurer entre autres que les enfants bénéficient autant que les parents des aides publiques [Smolensky, 1995], ce qui peut être obtenu dans une certaine mesure par la distribution de colis alimentaires, ne semble pas pertinent dans le cas du restaurant dans la mesure où la clientèle est exclusivement adulte.

¹¹ On a pu calculer qu'un tiers des dépenses de soins de santé de la Sécurité Sociale seraient liées à une mauvaise alimentation [FAO, 1996].

servis au restaurant du cœur à une consommation d'alcool à la maison), et imposent ces préférences aux démunis par l'octroi d'aides en nature plutôt qu'en espèces [Browning, 1981]. Enfin, l'argument du ciblage est lié au problème de la sélection des bénéficiaires. Certaines aides en nature permettent un ciblage auto-sélectif réalisé par les bénéficiaires eux-mêmes (tout le monde ne va pas au restaurant du cœur), ce qui permet d'éviter sans coût administratif trop élevé de donner des aides à des personnes qui n'en ont pas vraiment besoin [Smolensky, 1995].

De tels arguments seront contrés par les tenants de la théorie économique selon laquelle les transferts en espèces sont plus efficaces que ceux en nature au sens où, en respectant la souveraineté du consommateur, ils lui permettent de maximiser son utilité. Les opposants des arguments paternalistes mettront en évidence le risque de dépendance accrue et le piège de l'assistance des aides en nature. Les opposants des arguments du ciblage mettront en évidence le problème de la stigmatisation qui accompagne inévitablement un ciblage efficace.

Que faut-il en penser ? Le débat à ce propos n'est pas clos. Notre analyse a permis d'apporter un élément supplémentaire en faveur des aides telles que celle apportée par le restaurant du cœur. Ce type d'action ne se limite pas à palier aux restrictions budgétaires imposées par un état de pauvreté. Il permet de lutter contre l'exclusion grâce à un contact personnalisé et adapté aux besoins de socialisation des bénéficiaires. Dans un contexte où les CPAS se plaignent d'un manque de temps et de moyens pour pouvoir encadrer les personnes démunies au plan humain, l'action du restaurant du cœur et d'autres associations du même type apparaît donc bienvenue et constructive.

Références

- AOUT, C., MARECHAL, N., WIGNY, S. [1997], *Le restaurant du coeur de Namur: les bénéficiaires*, Namur, Facultés universitaires Notre-Dame de la Paix, ronéotypé.
- BROWNING, E. [1981], « A Theory of paternalistic in-kind Transfers », *Economic Inquiry*, vol. 19, October.
- BRUCE, N, WALDMAN, M. [1991], « Transfers in-kind. Why they can be efficient and nonpaternalistic », *The American Economic Review*, December.
- (COLL.) [1994], *Rapport Général sur la Pauvreté*, s.l., Fondation Roi Baudouin.
- FOIDART, F., PERELMAN, S., PESTIAU, P. e.a.[1995] *Portrait social de la Wallonie. Niveau de vie, pauvreté et inégalités*, Bruxelles, Fondation Roi Baudouin.
- FOOD AND AGRICULTURE ORGANISATION (FAO) [1996], *Etat de la sécurité alimentaire en Belgique*, Sommet mondial de l'Alimentation.
- GREENACRE, M. [1991], « Interpreting multiple Correspondence Analysis », *Applied stochastic Models en Data analysis*, Vol. 7.
- GREENACRE, M. [1993], *Correspondence Analysis in Practice*, Academic Press, London.
- MULQUIN, M.-E., WODON, Q. [1998], « Les plus pauvres bénéficient-ils des aides sociales? Le cas des aides à l'énergie », ronéotypé.
- SIAENS, C., WODON, Q., « L'aide alimentaire en Belgique. Situation perspectives et arguments », Recherche prospective Droit, Pauvreté et Exclusion, Fondation Roi Baudouin, 1998.
- SMOLENSKY, E. e.a. [1995] « Should public Assistance be targeted ? », *Journal of Post Keynesian Economics*, Vol. 18, n° 1.
- THUROW, L. [1974], « Cash versus in-kind transfers », *American Economic Association*, Vol. 64, n° 2, May.
- VAN KERM, Ph.[1998], « Simple and multiple correspondance analysis in STATA », *Stata Technical Bulletin*, n° 42, March.

Tableau 1 : Déterminants des difficultés de paiement pour l'alimentation (1992)

	Difficultés de paiement (oui/non)		
	Coefficient	Ecart type	dF/dx°
Constante	0.480	0.499	-
Revenu net du loyer (1 000 FB)	-0.021*	0.012	-0.006
Taille	0.196**	0.098	0.053
Age	-0.018**	0.007	-0.005
Variabilité du revenu ⁺	0.726	0.563	0.247
Propriétaire ⁺	-0.548**	0.207	-0.148
Diplôme			
Secondaire inférieur ⁺	0.385	0.268	0.111
Secondaire supérieur ⁺	0.532*	0.277	0.159
Supérieur ⁺	0.130	0.370	0.037
Aide financière ⁺	-0.943**	0.211	-0.285
Médicaments ⁺	0.527**	0.227	0.137

Source : Estimation des auteurs. CVSE 1992. Taille de l'échantillon : 255. Spécification: probit. Log likelihood de -112.46. Pseudo R² de 0.21. Les symboles * et ** indiquent un coefficient significatif respectivement au seuil de 10 et de 5%.

Les variables explicatives sont : le revenu mensuel du ménage en milliers de francs déduction faite du loyer ou du remboursement de l'emprunt pour les propriétaires; la taille du ménage ; l'âge de la personne la plus âgée dans le ménage ; l'instabilité du revenu d'un mois à l'autre ; le fait que le ménage ou l'un de ses membres soit propriétaire ; le diplôme le plus élevé dans le ménage ; le fait que le ménage puisse compter sur une aide financière dans son entourage ; et le fait qu'au moins un adulte dans le ménage prenne régulièrement des médicaments.

⁺ Ces variables sont dichotomiques : en l'absence de la caractéristique la variable prend la valeur 0, en sa présence la valeur 1.

La troisième colonne du tableau donne l'impact de l'augmentation d'une unité de la variable sur la probabilité moyenne d'avoir des difficultés.

Tableau 2: Estimation du revenu au départ des caractéristiques individuelles

	Coefficient	Ecart-type
Le fait de ne pas avoir de voiture.	-0.076**	0.026
Le fait d'être locataire.	-0.071**	0.020
Le fait d'être logé à titre gratuit.	-0.225**	0.046
Le fait de ne pas avoir de garage.	-0.078**	0.018
Le fait de ne pas avoir le chauffage central.	-0.117**	0.019
Le fait de ne pas recevoir de l'aide du CPAS.	0.293**	0.049
Le fait de ne pas avoir le téléphone	-0.057**	0.034
Le fait de ne pas avoir de magnétoscope.	-0.083**	0.019
Le nombre de chambre à coucher	0.050**	0.008
Une seule personne travaille dans le ménage.	0.270**	0.023
Deux personnes travaillent dans le ménage.	0.509**	0.025
Trois personnes ou plus travaillent	0.529**	0.056
Le fait d'avoir quitté l'école entre 14 et 17 ans.	0.027	0.034
Le fait d'avoir quitté l'école entre 18 et 19 ans.	0.105**	0.036
Le fait d'avoir quitté l'école entre 20 et 23 ans.	0.208**	0.037
Le fait d'avoir quitté l'école entre 24 et 29 ans.	0.286**	0.042
Le fait d'avoir quitté l'école entre 30 ans et plus.	0.362**	0.077
Le fait de ne pas être seul.	0.294**	0.027
L'âge de la personne.	0.002**	0.001
Le fait d'être une femme sans conjoint	-0.047**	0.024
Constante	10.046**	0.080

Source : Estimation des auteurs sur base de PSBH 1994. 1847 observations, R^2 de 60.0%.

Le symbole ** indique un coefficient significatif au seuil de 5%.

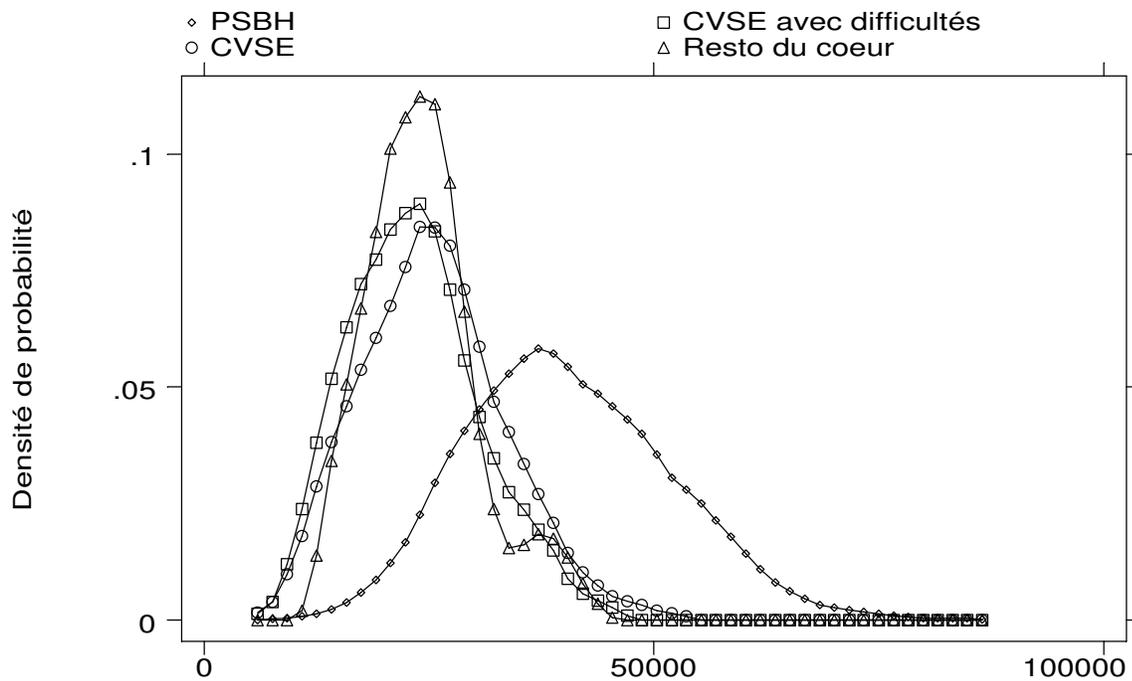


Figure 1: revenus mensuels standardisés

Source : Estimation des auteurs sur base des résultats repris dans le Tableau 4 et des caractéristiques des individus selon les enquêtes PSBH 1994, CVSE 1992 et restaurant du coeur de Namur 1997.

Revenu moyen mensuel standardisé : PSBH : 40 516
 CVSE : 24 916
 CVSE avec difficultés de paiement : 23 334
 Resto du cœur : 24 273

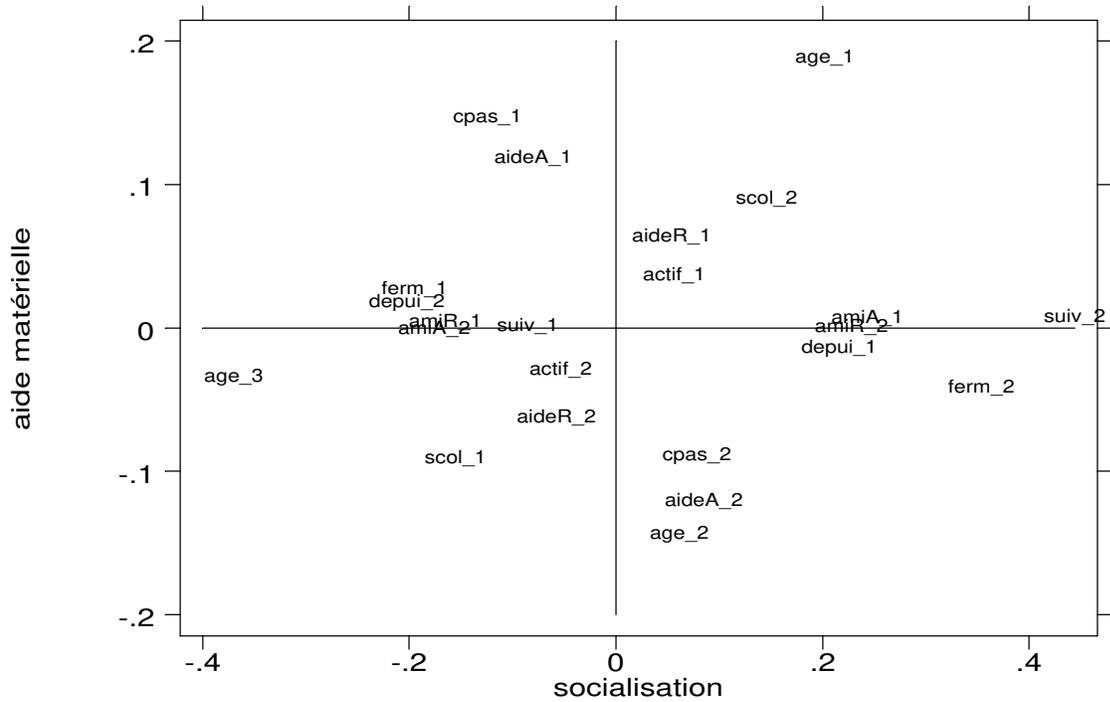


Figure 2: Analyse d'homogénéité

Source : Calculs des auteurs sur base de l'enquête restaurant du coeur de Namur 1997.

- ferm: fermeture du restaurant poserait problème (1 oui/ 2 non)
- suiv: suivrait le restaurant en cas de déménagement (1 oui/ 2 non)
- depuis: fréquente le restaurant depuis moins (1) ou plus (2) d'un an
- amiR: a des amis au restaurant (1 oui/ 2 non)
- amiA: a des amis en dehors du restaurant (1 oui/ 2 non)
- age: a moins de 36 ans (1), entre 36 et 49 ans (2), plus de 50 ans (3)
- cpas: reçoit actuellement de l'aide du CPAS (1 oui/ 2 non)
- aideR: reçoit de l'aide au restaurant (1 oui/ 2 non)
- aideA: reçoit de l'aide en dehors du CPAS et du restaurant (1 oui/ 2 non)
- actif: travaille ou recherche du travail (1 oui/ 2 non)
- scol: a quitté l'école avant 17 ans (1 oui/ 2 non)